

Nouveau coup de massue pour les normands : un remake du Brexit...

L'Australie abandonne les sous-marins français et signe le « contrat du siècle » pour les USA et le Royaume-Uni : pays anglo-saxon, il rejoint ses pairs.

Le gouvernement français se drape dans la stupeur et la colère devant une telle entorse aux liens de confiance entre alliés. Relations d'amitiés, entorse aux règles commerciales et au droit des Traités, « coup de poignard dans le dos » et tutti quanti L'Australie suit les principes de son mentor, le Royaume-Uni !

Hé bien, nous, à la pêche, ça fait plus de 9 mois que nous connaissons cela : demandes incessantes d'éléments complémentaires par Le Royaume-Uni et ses possessions, des difficultés d'accès aux 6/12 milles anglais, des mesures techniques brutalement imposées par le Royaume-Uni en Manche Ouest. Il n'y a toujours pas de licences sur les Iles Anglo-Normandes, toujours la confusion entre accès et gestion de la ressource, toujours pas de définition du « navire remplaçant » ...et l'horizon n'est toujours pas dégagé !

Alors, si la perte d'un contrat estimé à 50 milliards d'euros fait comprendre au Gouvernement et à la Commission européenne que le temps des blablas est passé et que les sanctions s'imposent maintenant pour les manquements à l'accord Brexit, il convient maintenant d'agir ! Nous adressons tout notre soutien aux salariés de DCNS qui vont en souffrir.

